

ANNEXE II
Fiche de déclaration

DD(CS)PP/DAAF de :	Déclaration reçue le : Par :	Déclarant :
--------------------	---------------------------------	-------------

Déclaration de :

- suspicion d'un danger sanitaire de première catégorie

- mortalité importante intervenant en hiver, au printemps, en été ou à l'automne
(suspicion d'intoxication par un produit phytopharmaceutique ou par une autre substance toxique)
⇒ **intervention < 48h**

- autres cas (mortalité de sortie d'hiver, maladies autre que DS 1, affaiblissements divers...)

1 — Renseignements concernant le propriétaire/détenteur du rucher

Nom/prénom : Adresse :
.....
Tél. : Fax :

2 — Renseignements concernant le rucher

Nombre de ruches :
Emplacement du rucher :
Département : Commune :
Lieu-dit :
Date d'installation du rucher sur le site :
Date de la dernière visite (avant la constatation du « trouble ») :

3 - Constatation du trouble

Date : heure : de la 1ère constatation
Nombre de ruches atteintes : sur (*nombre total de ruches du rucher*) :

4 - Symptômes :

Sur abeilles adultes

Abeilles mortes devant la ruche (tapis) Signes MRC Signes maladies autres Dépeuplement

Sur couvain

Aspect du couvain :

Si dépeuplement, suivi pondéral observé :

A-t-on constaté des phénomènes identiques dans des ruchers voisins ?

Oui A quelle distance ? Non Ne sait pas

5 – Traitements phytosanitaire suspectés ?

Oui Oui, mais aucune information disponible Non



Culture : Surface :

Distance rucher/culture :

But du traitement (insecticide, fongicide, herbicide, éclaircissage, substance de croissance...) :

Nom du produit :

Date : Heure : du traitement.

6 – Autre(s) substance(s) suspectée(s) (y compris celle(s) utilisée(s) en élevage)

Pertinence de la suspicion Oui (*cf annexe XIV*) Non

7 – Suite donnée à la déclaration par la DD(CS)PP :

Enquête sanitaire et prélèvements immédiats (<48h après déclaration)

Enquête et prélèvements différés

Classement sans suite

Préciser si demande d'intervention d'un vétérinaire ou d'un Technicien Sanitaire Apicole TSA

Oui

Non

8 - L'apiculteur, souhaite t-il entreprendre des suites judiciaires (exemple : plainte)

Oui

Non